

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°73-177 du 9 mai 1973

portant nomination de Mr. Moubarakou
KOU DIRATY en qualité de Directeur par
intérim du Service du Génie Rural et
des Améliorations Foncières.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le Décret n° 72-279 du 26 octobre 1972, portant formation
du Gouvernement et le décret n° 73-121 du 30 mars qui l'a
modifié ;
VU le Décret n° 72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les
Services rattachés à la Présidence de la République et
fixant les attributions des Membres du Gouvernement et le
décret n° 73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
VU le Décret n° 63-3/PR/MDRC du 14 janvier 1963, portant réor-
ganisation du Ministère de l'Agriculture et de la Coopéra-
tion, modifié par décret n° 544/PR/MDRC du 29 décembre 1966 ;
VU le décret n° 388/PR/MDRC du 24 décembre 1968, portant nomina-
tion du Directeur par intérim du Service du Génie Rural et
des Améliorations Foncières ;
SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de la
Coopération ;
le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T - E

ARTICLE 1er.- Sont abrogées les dispositions du décret n° 388/PR-MDRC
du 24 décembre 1968 portant nomination de Mr. Bernard ADIKPETO en
qualité de Directeur par intérim du Service du Génie Rural et des
Améliorations Foncières.

ARTICLE 2.- Monsieur Moubarakou KOU DIRATY, Ingénieur Agronome option
génie Rural est nommé Directeur par intérim du Service du Génie Rural
et des Améliorations Foncières.

.../...

ARTICLE 3. - Le Ministre du Développement Rural et de la Coopération est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction l'intéressé et qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 9 mai 1973

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Lieutenant-colonel Mathieu KEREROU

Le Ministre du Développement Rural
et de la Coopération,

Le Ministre de l'Economie et des
Finances

Capitaine A. MAMA DJOUGOU

Capitaine Janvier ASSOGBA

AMPLIATIONS : PR 6 - CS 6 - MDRC et Services 12 - Dtion. G.R. 6 -
Ministères 10 - SGG 4 - IAA-DCCT-IGF-CNI-JORD-Gde. Chanc. 6 - DGAE 4
Chamb. Com. 4 - MAE 6 - DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6.